

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-68 du 28 Février 1995

portant approbation du Bilan et des comptes annexes au 31 Décembre 1992 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atlantique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 05 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N°92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N°91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (C A R D E R) ;
- SJR rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Février 1995 ;

DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atlantique, pour l'exercice transitoire clos au 31 Décembre 1992 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Février 1995

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

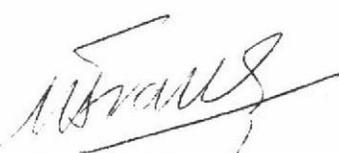

Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la
République, Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,

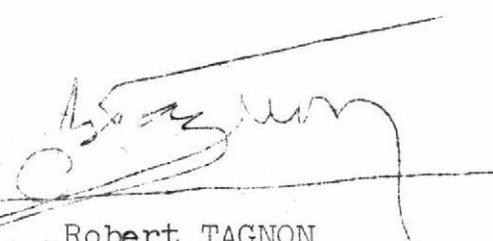

Désiré VIEYRA

Le Ministre du Développement
Rural,

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Marius FRANCISCO

Ministre intérimaire


Robert TAGNON

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDR 4 MPRE 4
AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 CCIB 1 DEPARTEMENTS 6 INSAE 1 UNB-
FASJEP-ENA 3 GCONB 1 CARDER/ATLANTIQUE 5 DB-DSDV-DTCP 3 JORB 1.-